

Les bassins du parc Braudel remis en eau après l'été

TRAVAUX Les plans d'eau du parc municipal des Sablettes, asséchés en 2007 à la suite de fuites, vont être réparés en septembre prochain



Quatre ans après le règlement du contentieux entre la Ville et la société qui a conçu les bassins du parc Braudel, des travaux vont être engagés fin septembre.

(Photo M. V.)

Qui se souvient du temps où les bassins du parc Braudel étaient remplis de poissons et nénuphars ? Depuis plus de quatre ans, ils sont totalement vides, en attendant le règlement d'un vieux contentieux. Sous la précédente municipalité, on s'était rendu compte que les vastes bassins fuyaient.

Près de 30 000 m³ d'eau s'évaporent dans la nature chaque année ! La faute, en partie, aux nénuphars dont les racines perçaient les bâches qui constituaient le fond des bassins.

En 2007, l'ancien maire ordonnait qu'on stoppe l'hémorragie en vidant les bassins. Le temps de régler l'affaire avec l'entreprise - Paysage Méditerranée, rachetée ensuite par Méditerranée Environnement - qui avait obtenu le marché pour la création de ces bassins. Le dossier finira au tribunal administratif, la ville pointant une « malfaçon » au niveau de l'étanchéité, contestée par la société. La commune obtiendra gain de cause le 31 mai 2007, la responsabilité de la société Méditerranée Environnement étant reconnue.

Le prestataire est condamné à verser 182 000 euros d'indemnités. C'est cette somme, perçue en 2009, qui va être réinjectée dans la réparation des bassins.

**Coût des travaux :
200 000 euros**

Des travaux de réfection pour un montant de 200 000 euros vont ainsi être entamés fin septembre, soit après la saison estivale pour ne pas gêner les commerçants et restaurateurs du parc. « Il y a déjà les travaux de la promenade Charcot, on ne veut pas rajouter des travaux en même temps », précise l'adjoint à l'urbanisme, Claude Astore.

La maîtrise d'ouvrage a déjà été attribuée et un appel d'offres va être lancé pour retenir les entreprises chargées du chantier.

L'un des deux grands bassins comportera de la végétation, mais pas de nénuphars ni de poissons, pour éviter que le fond des bassins ne soit à nouveau endommagé.

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette@varmatin.com